



# **2<sup>ème</sup> rencontre de l'économie du district de Morges**

**Projet de développement  
régional agricole (PDRA)**

Montricher  
05.04.2018



- **«Instrument» de la Confédération (OFAG) pour soutenir des projets portés par des agriculteurs.**
- **Existe depuis 2007**

## *Art 93,1 ,c de la loi sur l'agriculture*

„Dans les limites des crédits approuvés, la Confédération octroie des contributions pour le soutien de projets destinés au développement régional (PDR) et à la promotion de produits suisses et régionaux auxquels l'agriculture participe à titre prépondérant“



## **art. 11 OAS**

**Un projet de développement régional comprend des mesures destinées à :**

- **Créer de la valeur ajoutée dans l'agriculture :**
- **Renforcer la collaboration entre l'agriculture et les branches connexes, notamment l'artisanat, le tourisme, l'économie du bois et l'économie forestière.**

**Un PDRA peut également porter sur des mesures visant à répondre à des préoccupations d'intérêt public avec des aspects écologiques, sociaux ou culturels.**

## **Renforcement/précision des critères dès juillet 2016**

**Un PDRA doit contenir au moins 3 projets partiels, portés par 3 «entreprises» et ces trois porteurs de projet doivent avoir un lien entre eux;**



# Ce qu'un PDRA permet

- De réfléchir au niveau communal/régional sur les potentiels agricoles et de développer des synergies avec d'autres secteurs ou projets
- De déclencher des contributions à fonds perdus pour des **études** et pour la **réalisation** de projets (subventions pour les constructions, le marketing, le chef de projet).
- De réaliser des mesures communes et de pérenniser les synergies



De l'idée de projet à la mise en œuvre



\*Décision —

- Stop
- Passer à l'étape suivante
- Utilisation des instruments de financement

# Processus

## 2 phases d'étude :

soutien financier du canton et de la Confédération et des régions pour ces phases

soutien technique de bureaux d'étude

## Signature d'une Convention tripartite

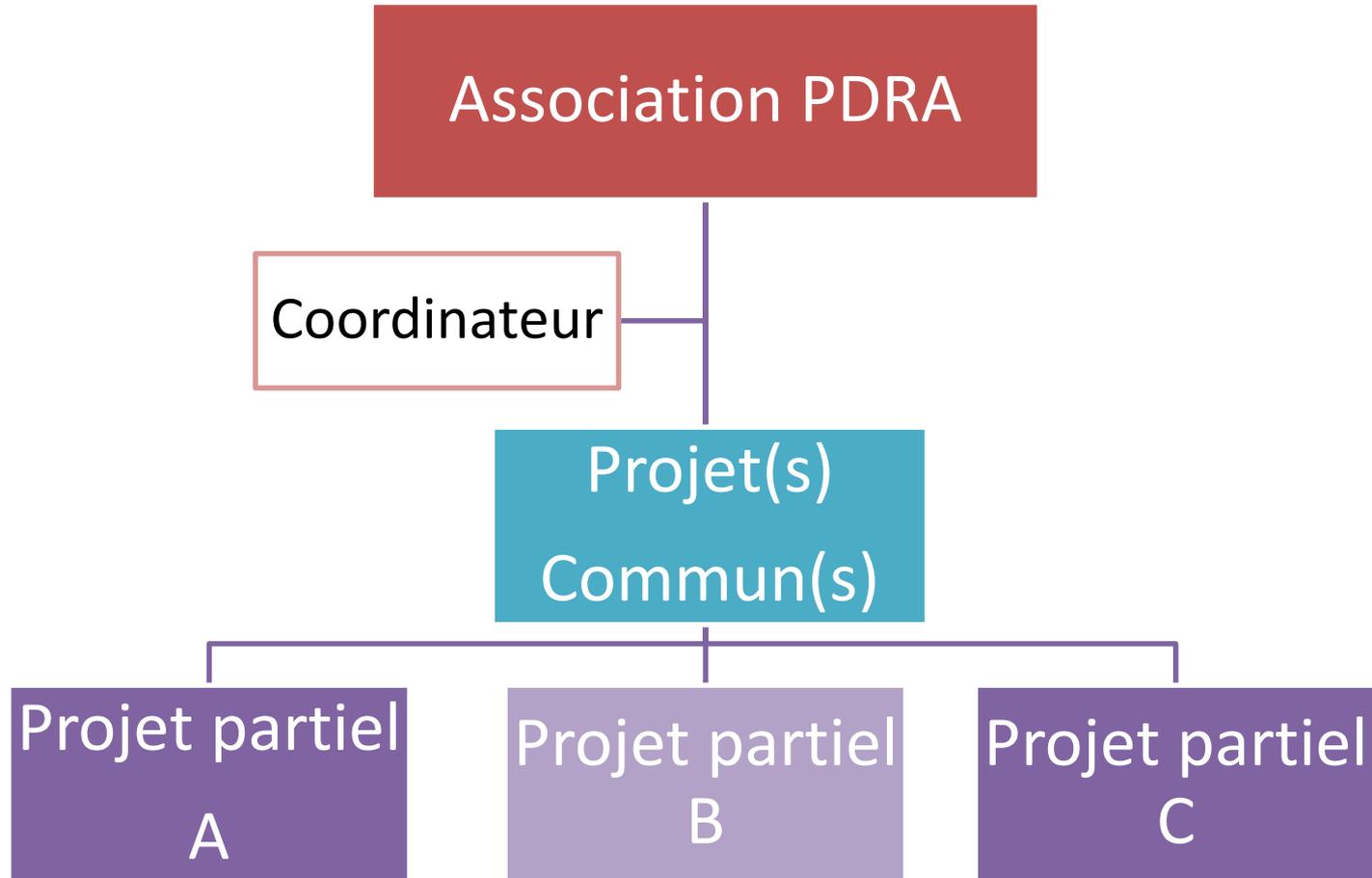
OFAG-SAVi-Association porteuse du projet

## Soutien financier à la réalisation

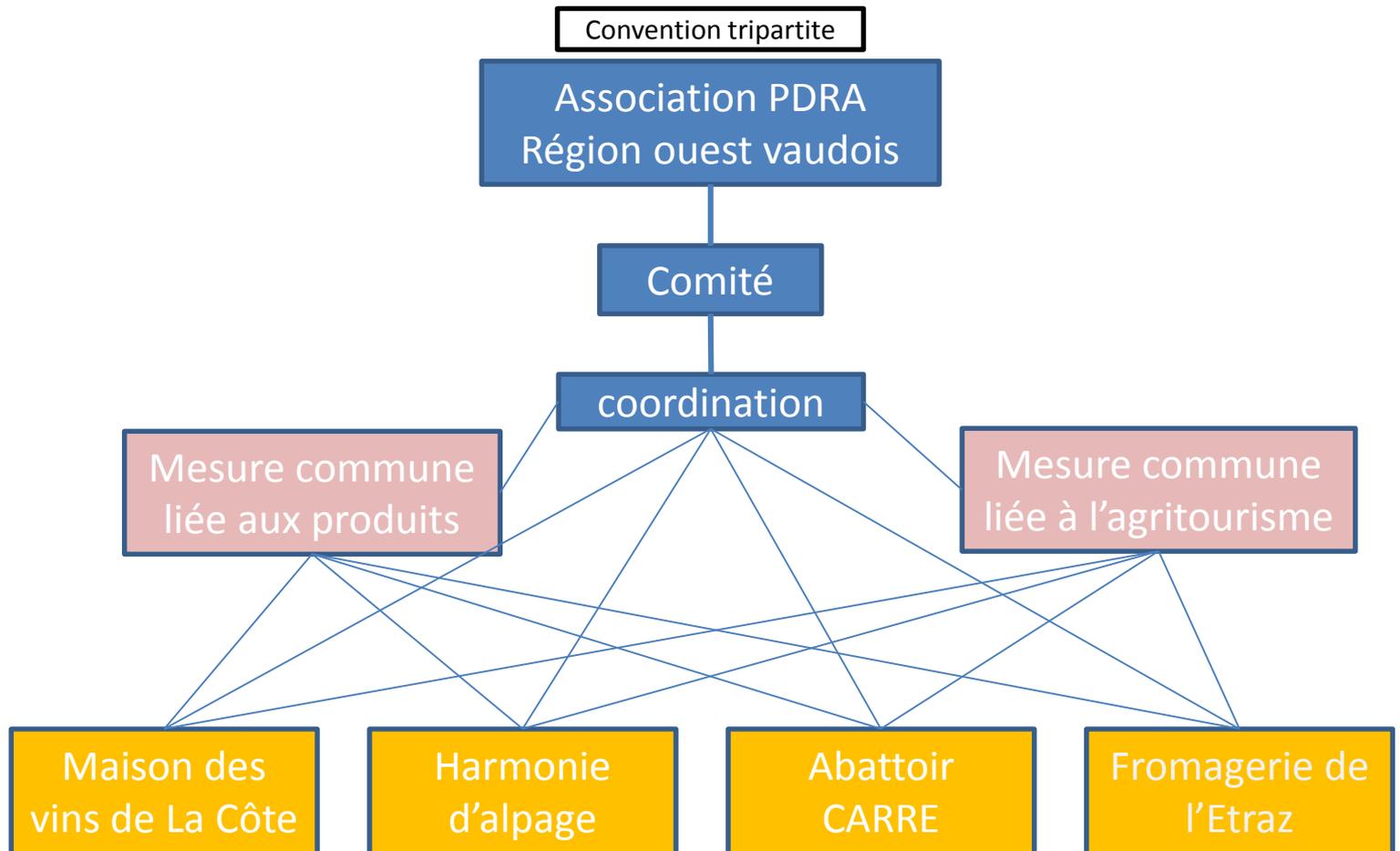
sur 4 ou 6 ans



# Organisation type d'un PDRA



# PDRA Ouest vaudois





Deux projets terminés

- PDRA Eco-Terre-Sainte : 2014-2017
- PDRA Montricher : 2014-2017



Des projets en phase de construction...  
dans votre région!



5 projets en phase de construction

- PDRA Filière noix
- PDRA Harmonie d'alpages
- PDRA Maison des Vins
- Abattoir du CARRE
- Fromagerie de l'Etraz





## Accompagnement dans relocalisation de l'abattoir régional géré par le CARRE

- Soutien financier (LADE) pour la réalisation d'une étude de marché et du plan financier
- Recherche d'un terrain susceptible d'accueillir l'abattoir
- Coordination de la gouvernance (communes, services cantonaux, mandataires)
- Organisation de séances d'information destinées aux agriculteurs et aux communes des districts de Nyon et Morges
- Soutien financier et technique pour la communication (flyers, newsletter et site internet [www.abattoir-lacote.ch](http://www.abattoir-lacote.ch) )
- Accompagnement pour le recueil des promesses de soutien des nouveaux coopérants (environ 200 nouveaux coopérants)
- Intégration dans la démarche PDRA



**Nous avons aussi soutenu d'autres projets en faveur de l'agriculture, comme par exemple :**

- **Pré de Bière (construction de la partie accueil et démonstration)**
- **Société coopérative de distillerie de Féchy (plan d'affaires)**
- **Biolait (étude économique)**
- **Balade œnotouristique sur La Côte (financement)**
- **Producteurs de lait de la région de Morges APLME (étude)**
- **Huilerie de Sévery (prêt LADE) + soutien FNA**
- **Etc.**



# Combien ça rapporte !

Montant total investi sur 6 projets	Montant de l'aide à fonds perdu espéré
<b>37 millions</b>	<b>13,3 millions</b>

- + une coordination et un soutien au niveau régional,
- + une reconnaissance des Autorités (CH, VD et communes)
- + une meilleure intégration dans les activités tourisme, etc.



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**